



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 1er septembre 2020 à compter de 20h00 au Centre récréatif, situé au 550 rue Goyette, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5; (par téléphone en vertu de l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du 26 avril)
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;

Est également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2020-09-222

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2020-09-223

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2020

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-09-224

2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AOÛT 2020

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 août 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

2020-09-225

4A – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – ACCOMPAGNEMENT POUR LES TRAVAUX DE L'AVENUE CHAMPLAIN AVIZO

Considérant que la firme Avizo a conçu les plans et devis de l'avenue Champlain pour la réfection de ses infrastructures ;

Considérant que le mandat accordé par la résolution 2017-03-069 n'incluait pas un suivi pendant la construction ;

Considérant qu'il est essentiel pour l'entrepreneur MSA et pour le surveillant de chantier Génipur d'obtenir certaines précisions de la part d'Avizo ;

Considérant qu'Avizo a soumis pour une offre de services professionnels sous forme de banque d'heure préapprouvée pour qu'ils puissent effectuer le suivi pendant la construction ;

Considérant que cette offre s'élève à un montant maximal de 6 168 \$ plus les taxes applicables ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2020-09-226

Considérant que seules les heures réellement travaillées seront facturées à la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter l'offre de services de la firme Avizo pour un montant maximal de 6 168\$ plus taxes et de prendre les fonds à même le compte 03-010-04-721 dédié aux travaux de Champlain.

ADOPTÉE

4B – OFFRE DE SERVICES POUR L'AUDIT TECQ 2014-2018

Considérant que la Municipalité doit procéder à la reddition de compte pour la TECQ 2014-2018 ;

Considérant que la partie de l'audit technique faisait partie de l'appel d'offres de la firme comptable LLG CPA pour un montant de 2 500\$;

Considérant qu'un accompagnement plus important sera nécessaire pour épauler la directrice générale ;

Considérant que LLG CPA ont soumis une offre de service qui s'élève à un montant de 4 750\$ avant les taxes ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter l'offre de services de la firme comptable LLG CPA pour la réalisation de l'audit de la TECQ 2014-2018 et l'accompagnement en amont pour un montant de 4 750\$ avant les taxes.

ADOPTÉE

2020-09-227

4C – DÉCOMPTE PROGRESSIF #1 – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Considérant qu'une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif #1 de MSA infrastructures inc. qui s'élève à 693 761,32 \$;

Considérant que ce décompte a été vérifié par le surveillant de chantier Génipur et celui-ci recommande de payer la facture telle que présentée ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-De procéder au paiement du décompte #1 pour un montant de 693 761,32 \$ taxes incluses à l'entrepreneur MSA infrastructure Inc.;

-Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse Desjardins pour un montant total de 693 761,32 \$ taxes incluses ;

-Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

ADOPTÉE

2020-09-228

4D – MODIFICATION DU LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

Considérant que la salle du conseil à l'hôtel de ville est trop petite pour respecter la distanciation physique imposée par la santé publique ;

Considérant que le gymnase au centre récréatif est assez grand pour permettre la tenue de la séance en respectant les mesures imposées ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford de modifier le lieu de la séance ordinaire du 6 octobre pour qu'elle ait lieu au Centre récréatif situé au 550, rue Goyette et d'exiger que tous les participants portent un masque, afin de protéger la santé de tous.

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois d'août 2020.

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 119 155 gallons par jour durant le mois d'août. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Madame Émilie Guay-Tardif, inspectrice en bâtiment et en environnement, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'août 2020.

Nombre de permis émis :	9 (dont 2 maisons unifamiliales et un triplex)
Valeur des travaux :	1 041 080 \$

2020-09-229

9B- AJUSTEMENT DE SALAIRE INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Considérant que l'inspectrice en bâtiment et environnement, madame Émilie Guay-Tardif, a été engagée le 9 mars 2020 ;

Considérant qu'elle est en poste depuis 6 mois et que par l'évaluation positive de ses compétences professionnelles, sa capacité de développer les projets et les dossiers qui lui sont confiés et son attitude positive envers ses collègues ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de réviser à la hausse le salaire de Mme Guay-Tardif, montant prévu lors de son embauche et dans le budget de 2020, et de lui communiquer l'évaluation positive et l'appréciation de son travail.

ADOPTÉE

2020-09-230

9C – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA - 562 CHAMPLAIN

Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande pour un permis de rénovation soumis au PIIA, situé au 562 Champlain ;

Attendu que la présente demande vise à autoriser le remplacement de la porte avant ;

Attendu que les membres du CCU sont d'accord avec la demande ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la demande pour les travaux tels que décrits ci-dessus et autorise l'émission du permis.

ADOPTÉE

2020-09-231

9D – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 582 FRONTIÈRE

Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande pour un permis de rénovation soumis au PIIA, situé au 492 Champlain ;

Attendu que la présente demande vise à autoriser le remplacement de la toiture ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Attendu que les membres du CCU sont d'accord avec la demande ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la demande pour les travaux tels que décrits ci-dessus et d'autoriser l'émission du permis.

ADOPTÉE

2020-09-232

9E – DEMANDE DE PERMIS EN VERTU DU PIIA – 482 CHAMPLAIN

Attendu que les membres du Conseil prennent connaissance d'une demande pour un permis de clôture soumis au PIIA, situé au 482 Champlain ;

Attendu que la présente demande vise à autoriser l'installation d'une nouvelle clôture en bois ;

Attendu que les membres du CCU sont d'accord avec la demande ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la demande pour les travaux tels que décrits ci-dessus et d'autoriser l'émission du permis.

ADOPTÉE

2020-09-233

10A – RENOUELEMENT – CONVENTION POUR L'EXPLOITATION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE MODULÉ POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Attendu que Madame Jacqueline Labelle, directrice générale de la CRSBP de la Montérégie nous informe que le contrat pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ prend fin en date du 31 décembre 2020 ;

Attendu que Madame Labelle, transmet à la municipalité une proposition de renouvellement de convention pour une durée de 3 ans ;

Attendu que la municipalité du Canton de Hemmingford a accepté de signer conjointement ladite convention ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement que le Maire, Drew Somerville et la directrice générale, Andréane Gravel sont autorisés à signer le renouvellement de la convention « pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ » au nom de la Municipalité du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

2020-09-234

10B – ADDENDUM – À LA CONVENTION D'AFFILIATION AU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE INC.

Attendu que Madame Jacqueline Labelle, directrice générale de la CRSBP de la Montérégie nous informe qu'il est dorénavant possible d'ajouter le service de paiement à distance des frais divers qui sont reliés à l'utilisation de la bibliothèque, et ce, sans frais supplémentaires pour la municipalité ;

Attendu que Madame Labelle, transmet à la municipalité l'addendum en question ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement que le Maire, Drew Somerville et la directrice générale, Andréane Gravel sont autorisés à signer l'addendum décrit ci-dessus au nom de la Municipalité du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



QUESTIONS DIVERSES

2020-09-235

12A – AIDE FINANCIÈRE – ARCHIVES HEMMINGFORD ET MODIFICATION DE LA RÉOLUTION #2020-02-048

- Attendu que la résolution #2015-04-80 du Canton de Hemmingford et la résolution # 2015-04-085 du Village de Hemmingford stipulent que chacune des municipalités offrira son soutien au projet d'Archives Hemmingford ;
- Attendu que la condition pour recevoir l'aide de la Municipalité du Village et la Municipalité du Canton de Hemmingford est respectée ;
- Attendu que les Archives Hemmingford ont remis leurs états financiers 2019 à la Municipalité;
- Attendu que la résolution #2020-02-048 exigeait que les états financiers de 2020 soient produits par un comptable agréé ;
- Attendu qu'avec la situation pandémique actuelle, les revenus des Archives Hemmingford ont considérablement diminué ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit ;

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford procède au paiement de 50% de l'aide financière pour un montant de 7 500 \$ qui inclus la part de la Municipalité du Village à la hauteur de 2 250 \$ ainsi que la part du Canton de Hemmingford à la hauteur de 5 250 \$;
- Que la Municipalité du Village de Hemmingford demande le remboursement de la part du Canton de Hemmingford (5 250 \$) lors du paiement de la Quote-part Loisirs et Culture, et ce, lors du processus de fin d'année en décembre 2020 ;
- Que les fonds soient pris à même le compte 02-702-30-511, tel que prévu au budget ;
- Que la résolution #2020-02-048 soit modifiée pour ne plus exiger que les états financiers soient dorénavant produits par un comptable agréé.

ADOPTÉE

2020-09-236

12B – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE VIEUX-COUVENT DE HEMMINGFORD

- Considérant que le Vieux couvent de Hemmingford demande l'aide financière du Village pour la rénovation du plancher de bois franc ;
- Considérant que le Vieux Couvent est très utilisé par la population de Hemmingford pour des locations de salles, des expositions et autres projets d'art et de culture ;
- Considérant que l'estimation des travaux s'élève à 4 000 \$;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village d'octroyer une aide financière au comité du Vieux-Couvent pour un montant de 200\$ et de prendre les fonds à même le compte 02-702-90-990.

ADOPTÉE

2020-09-237

12C – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION #2020-08-210 CONCERNANT L'ANNULATION DES ÉVÈNEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS DE LOISIRS, DE CULTURE ET SPORTIFS POUR LES MOIS D'AOÛT ET SEPTEMBRE 2020

- Considérant que la Municipalité a adopté la résolution #2020-08-210 qui annulait tous les évènements publics ou privés de loisirs, de culture et sportifs pour les mois d'août et septembre 2020 ;
- Considérant que la Municipalité a reçu des demandes pour tenir des assemblées de comités administratifs ou de comités citoyens ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant qu' il est possible pour la municipalité d'accueillir ce genre de groupe dans les règles imposées par le gouvernement ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- D'autoriser les assemblées de comités administratifs, de comités citoyens, ou d'autres groupes qui s'apparentent à cela, pour des réunions professionnelles ;
- Qu'un responsable de la rencontre devra être nommé et qu'il sera responsable de signer un contrat d'engagement du respect des règles imposées pour l'utilisation du Centre récréatif ;
- Que ce contrat devra être signé par le responsable avant la tenue de la rencontre ;
- Que toutes les règles imposées par le gouvernement devront être respectées lors de l'utilisation du centre récréatif sous peine d'être expulsé du centre.

ADOPTÉE

2020-09-238

12D – MANDAT DHC AVOCAT POUR INTENTER DES PROCÉDURES POUR LA RÉCLAMATION DE FRAIS ENGENDRÉS PAR UNE ERREUR

Considérant que la Municipalité a engagé la firme d'ingénierie *Avizo* pour la conception de plans et devis pour la réfection des infrastructures de l'avenue Champlain par la résolution #2017-03-069 ;

Considérant que lors de la conception des plans pour la réfection des infrastructures de l'avenue Champlain, la firme *Avizo* a indiqué que la dimension des tuyaux d'aqueduc serait de 150 mm (6 pouces) ;

Considérant que la Municipalité avait spécifié qu'elle voulait des tuyaux de 200 mm (8 pouces) ;

Considérant que cette erreur a entraîné des coûts pour la Municipalité qui ne sont pas remboursables ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- De demander à la firme DHC avocat d'intenter des procédures devant toutes instances pour la réclamation de frais engendrés par une erreur commise par la firme *Avizo* ;
- Que la firme DHC avocat représente la Municipalité dans ce dossier ;
- D'autoriser la directrice générale à transmettre aux avocats les documents nécessaires pour l'analyse de ce dossier.

ADOPTÉE

2020-09-239

12E – AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE CONSEIL DES JEUNES DE HEMMINGFORD

Considérant que le Conseil des jeunes veut promouvoir le développement économique, culturel et touristique de Hemmingford ;

Considérant qu' ils ont déposé une demande d'offre de services à la firme Réactif web ;

Considérant que cette offre consiste en la création de vidéos promotionnels pour promouvoir le tourisme à Hemmingford et du contenu pour les médias sociaux ;

Considérant que la proposition s'élève à 10 000 \$ avant les taxes ;

Considérant que le Village assumerait 30% de ce montant ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la dépense décrite ci-dessus et de prendre les fonds à même le compte **02-620-00-950**.

ADOPTÉE

2020-09-240

12F – AUTORISATION DE BRANCHEMENT SUR LES ÉGOUTS MUNICIPAUX POUR LES LOTS 9890-27-4113 ET 9890-27-4248

Considérant que la demande de branchement sur les égouts municipaux des lots 9890-27-4113 ET 9890-27-4248 situé au Canton de Hemmingford ;

Considérant qu' une maison unifamiliale serait construite sur chaque lot ;

Considérant que le règlement 270 *déterminant un tarif fixe pour les propriétés hors territoire qui ont eu l'autorisation de raccorder leur propriété au réseau d'égout sanitaire de la municipalité du village de Hemmingford* ;

Considérant que le Village a la capacité de prendre à sa charge ces deux lots ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil du Village d'autoriser la demande de branchement sur les égouts municipaux des lots 9890-27-4113 et 9890-27-4248, selon les conditions imposées par le règlement 270 et autres règlements applicables soient respectées.

ADOPTÉE

2020-09-241

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 1er SEPTEMBRE 2020

Considérant que Mme Andréane Gravel, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 1^{er} septembre 2020, soit dans le budget 2020 ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 5 août au 31 août 2020 soient acceptés au montant de 55 894.39 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 1er septembre 2020 soient payés au montant de 794 271.32 \$.

Dépenses autorisées en vertu du règlement 308 déléguant aux fonctionnaires ou employés de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et l'embauche des employés au nom de la municipalité :

La directrice générale informe le conseil qu'elle a autorisé des dépenses urgentes en vertu du règlement 308, soit pour une nouvelle pompe doseuse de chlore au montant de 1 626 \$ plus les taxes et une lance d'injection de chlore, au montant de 629 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-09-242

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance est levée à 20h20.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 1er septembre 2020.